

# Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• n° 7 / mars 2015 / Panorama mensuel des marchés céréaliers

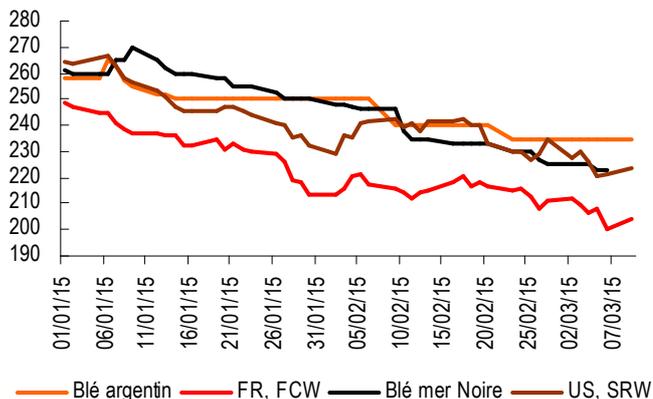
Malgré la mise en place d'une taxe sur les exportations russes de blé à compter du 1<sup>er</sup> février, à laquelle est venue s'ajouter une limitation des volumes exportables ukrainiens, les prix sur le marché mondial sont orientés à la baisse. La pression s'annonce particulièrement forte dans les prochaines semaines sur les céréales fourragères.

## Monde

### Repli continu des cours du blé

L'absence de dégâts avérés sur les cultures en cette sortie d'hiver et le ralentissement des affaires ont amplifié la tendance baissière des cours mondiaux. À cela s'est ajoutée une moindre activité des fonds à l'achat sur le marché du blé. Pour autant, les fluctuations monétaires et les incertitudes concernant la nouvelle récolte ont, de manière sporadique, permis quelques légers rebonds au marché.

### Cours mondiaux du blé à l'exportation (en \$/t)



Source : CIC, FranceAgriMer

### Concurrence accrue sur les marchés à terme agricoles

Dans la foulée de l'annonce par Euronext, le 5 février, du lancement d'un nouveau contrat de blé de meunerie opérationnel le 2 mars, le Chicago Mercantile Exchange a confirmé, le 11 février, la création d'un contrat de blé européen. Celui-ci sera lancé à la fin du mois d'avril et sera libellé en euro. Il est basé sur une livraison physique en France. L'échéance septembre 2015 sera la première position de négociation.

### Russie : les exportations russes en net recul en février

Selon le Ministère de l'agriculture russe, les exportations de blé ont atteint 322 000 t de blé entre le 1<sup>er</sup> et le 25 février soit un recul de 57 % par rapport à l'an dernier sur la même période.

Ce chiffre contraste avec le volume encore très soutenu du mois de janvier (2,1 Mt), période où les exportations sont normalement en phase de décélération. Cette année, les exportateurs russes ont maximisé les chargements au mois de janvier, avant l'entrée en vigueur de la taxe. Le cumul des exportations de juillet à janvier s'établit à 19 Mt de blé, pour un objectif placé à près de 21 Mt par UkrAgroConsult. Parallèlement, la campagne d'achat de céréales à l'intervention n'a pas obtenu le succès escompté, et ce malgré la hausse du prix d'achat. Seulement 160 000 t de blé (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> grades) ont été contractées au 2 mars.

### Russie : limiter à tous prix, la hausse des prix intérieurs

La hausse des prix intérieurs s'est poursuivie malgré la taxation des exportations de blé. Les autorités ont fait de la lutte contre une inflation galopante, une priorité. En témoignage, fait rarissime, l'allocation à la ville de Moscou de plus d'un tiers du stock de blé détenu par l'État (traditionnellement vendu par appel d'offres), soit 400 000 t sur 1,1 Mt de blés de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> classe. L'administration de Moscou devrait ensuite revendre ces volumes à des minotiers locaux, à un prix inférieur au prix du marché. Certains bénéficiaires potentiels auraient déjà annulé leurs engagements auprès de fournisseurs, dans l'attente de la libération, en avril, des volumes issus des stocks de l'État.

### Égypte : un approvisionnement à la recherche d'alternatives

Depuis le début de la campagne, l'Égypte a acheté près de 2,7 Mt de blé russe, essentiellement via les opérateurs privés (0,98 Mt contractées par le GASC). Mais la taxation des exportations au départ de Russie compromet sérieusement la compétitivité du blé russe en Égypte. Le GASC a, en vain, tenté de négocier une exemption, une situation dont tire profit l'origine française. Le récent achat de 85 000 t de blé russe (auxquelles s'ajoutent 25 000 t de blé ukrainien), conclu le 24 février, n'est pas issu d'un appel d'offres international mais local et correspond à des volumes qui avaient été antérieurement importés par le secteur privé. Cet achat, négocié en livres égyptiennes et non en dollars, permet au gouvernement d'économiser la devise étrangère. Le facteur financier pèse également d'un poids important dans le récent achat de blé américain. L'appel d'offres du

GASC du 19 février, exclusivement réservé à du blé américain (pour mise en œuvre de la ligne de crédit PL 480 de 100 Mds de dollars octroyée par les États-Unis), a été annulé en raison des prix trop élevés. Les offres présentées par les exportateurs américains étaient supérieures de 50 à 100 \$ à l'achat français réalisé quinze jours auparavant. En effet, cette campagne, l'offre en blé de type SRW exempt de mycotoxines est limitée. Des niveaux de DON de 3 ppm ont récemment été relevés dans des échantillons prélevés sur des chargements, tandis qu'un volume important présentant un niveau élevé de vomitoxine a été livré début mars en dénouement du contrat mars 2015 sur le CME. Pour rappel, l'Agence américaine des produits alimentaires et des médicaments (FDA) préconise un taux de mycotoxine de 2 ppm pour l'exportation. Compte tenu de la contrainte sur le disponible en blé SRW, le GASC a finalement fait le choix d'utiliser la ligne de crédit en ouvrant un appel d'offres en blé de type HRW, le 23 février, qui s'est conclu par l'achat d'un volume de 290 000 t.

Le 19 février, le ministère du commerce égyptien a annoncé le maintien, jusqu'à la fin du mois d'août, de la tolérance à 13,5 % d'humidité pour les blés importés, une mesure qui bénéficie, notamment, à l'origine française.

#### **États-Unis : un manque de compétitivité exacerbé par la fermeté du dollar**

La compétitivité du blé américain pâtit d'une récolte en baisse de 3 Mt par rapport à la campagne précédente et d'une qualité globalement en recul. Mais surtout l'appréciation du dollar (+ 16 % contre durant les six derniers mois) dessert l'origine américaine, au bénéfice de l'origine communautaire. Au 27 février, les engagements à l'exportation (tous blés) s'élèvent à 21 Mt, en baisse de 24 % par rapport à l'an dernier à la même date, pour un objectif placé à 24 Mt. Au sein de ce total, les exportations de SRW accusent une chute de 49 % à 3,7 Mt (7,2 Mt l'an dernier à la même date, grâce au débouché chinois). Pour le HRW, le recul des engagements est de 37 %, à 6,8 Mt. Le Brésil, moteur l'an dernier des achats de HRW, continue mais de manière moins marquée, à s'approvisionner en blé américain (1,5 Mt au 27 février dont 1,3 de HRW, contre 3,9 Mt l'an dernier). Alors que l'Argentine octroie, au compte goutte les licences à l'exportation (3,5 Mt soit environ la moitié de l'excédent exportable au titre de 2014/15), ce qui pourrait compromettre les ventes vers le principal débouché du blé argentin, à savoir le Brésil. Cette situation pourrait, par ailleurs, profiter aux origines uruguayenne et paraguayenne.

#### **Récolte russe 2015 : grande incertitude sur les dégâts hivernaux**

Le Ministre russe de l'agriculture indiquait, début mars, que l'état des cultures s'était considérablement dégradé par rapport aux données relevées au mois de novembre 2014 : près de 3 Mha étaient jugées en mauvais état (contre 2 Mha en novembre), dont respectivement 1,5 Mha et 1,2 Mha dans les régions exportatrices du sud et du centre. Toutefois, la révision à la hausse de la prévision de production, d'abord indiquée entre 85 et 100 Mt puis revue à 100 Mt, crée une certaine incompréhension dans le marché.

Alors que débutent les semis de printemps, l'escalade du coût des intrants provoquée par une forte dépréciation du rouble (- 47 % depuis janvier 2014), a conduit à une hausse de 40 % des coûts de production. Dans ce contexte, on peut craindre que les agriculteurs sèment moins de blé de printemps. Pour mémoire les semis de blé de printemps représentent traditionnellement près de la moitié des surfaces en Russie mais seulement 1/3 des volumes de production. Au final, la superficie totale en blé pourrait se contracter de 3% à 24,3 Mha.

Il reste toutefois à observer lequel des deux facteurs l'emportera dans le contexte monétaire qui prévaut à la fois en Russie et en Ukraine : une baisse sensible des surfaces, faute de crédit pour acheter les semences, ou un bon niveau de semis, motivé par la dépréciation monétaire qui fait bondir le revenu, exprimé en rouble ou en hryvnia, tiré de la vente des cultures.

#### **Recul général des cours du maïs**

Sur le marché du maïs, l'abondance de l'offre mondiale continue de peser sur les prix et accroît la concurrence à l'exportation. Les cours ont oscillé dans une fourchette étroite, allant de 170 \$ pour l'origine mer Noire jusqu'à 178 \$ pour le maïs américain. Aux États-Unis, la fermeté des chiffres hebdomadaires à l'exportation (36 Mt au 27 février contre 38 Mt l'an dernier à la même date) a apporté un soutien temporaire au marché, mais cette hausse a vite été balayée par une demande intérieure plus faible en éthanol.

D'après les données de l'EIA (agence américaine de l'énergie), la production américaine d'éthanol a augmenté de 6% entre septembre et fin février. Toutefois, du fait d'une marge bénéficiaire de plus en plus étroite et d'une hausse des stocks, le CIC estime qu'un ralentissement de la production devrait intervenir prochainement. Par ailleurs, la Chine ayant remplacé ses importations de maïs américain par des importations de sorgho américain (notamment pour des raisons de contingentement des importations de maïs), les engagements américains en sorgho ont atteint l'objectif de campagne de 7,6 Mt fixé par l'USDA, soit 7,6 Mt au 27/02/15. Sur ce total, 6,2 Mt ont été absorbées par la Chine, soit près de 81 %. Ce basculement de la demande chinoise contribue à la baisse du coût du maïs mis en œuvre dans l'industrie et le volume de maïs utilisé pour la fabrication d'éthanol est d'ailleurs estimé pour cette campagne à un record de 133,4 Mt, en hausse de 2,6 Mt par rapport à janvier, soit une progression de 2 % par rapport à l'an dernier.

#### **Ukraine : intensifier les exportations de maïs vers la Chine...**

Les importations de maïs de la Chine devraient diminuer de moitié par rapport à l'an dernier, à 2,5 Mt. Les ventes de l'Ukraine à la Chine se sont accélérées, dans un premier temps en raison du refus de l'évènement génétiquement modifié « MIR 162 » par la Chine. À cela s'ajoute la volonté de l'Ukraine d'honorer le contrat passé en 2012 avec la Chine, à savoir l'octroi d'un prêt contre la fourniture de maïs. Les prix du maïs ukrainiens sont particulièrement attractifs sur le marché mondial mais les agriculteurs sont pris entre le besoin de vendre, face aux besoins de trésorerie pour financer les semis et faire face aux remboursements de crédits, et la tentation de conserver des volumes dans l'attente d'une remontée des cours.

Depuis le début de la campagne commerciale, les exportations de maïs ukrainien vers la Chine s'élèvent à 1,5 Mt contre 0,52 Mt l'an dernier à la même époque. Les autorités ukrainiennes prévoient d'exporter jusqu'à 2 Mt de maïs vers la Chine en 2014/15. Une délégation ukrainienne devrait se rendre en Chine en avril pour évoquer le doublement des exportations de maïs lors de la prochaine campagne. On notera enfin, dans le cadre du contingent d'importation annuel de maïs alloué par l'État aux secteurs public et privé (7,2 Mt pour 2015), un quota de 2,88 Mt de maïs a été accordé au secteur privé pour 2015.

#### **...sur lequel les États-Unis ne sont pas encore revenus**

En dépit de l'autorisation à l'importation du MIR 162 par la Chine, le maïs américain ainsi que les coproduits (drêches d'éthanol notamment) sont quasiment absents du marché chinois. Au 27 février, seulement 91 300 t de maïs américain

ont été contractées par la Chine. L'an dernier, les États-Unis avaient couvert l'essentiel des besoins de la Chine, soit 4,1 Mt sur 5 Mt. Une légère reprise des exportations de drêches de maïs s'est amorcée au mois de janvier (67 475 t), mais très loin du volume de 575 000 t exporté en janvier 2014. Selon le CIC, la raréfaction de l'offre en sorgho devrait accélérer la reprise des exportations de drêches de maïs.

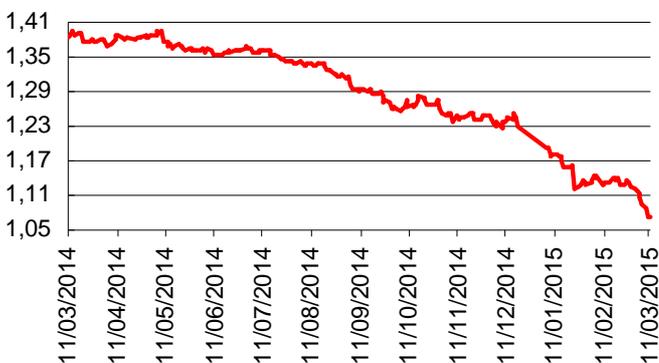
## Europe

### Le taux de change, élément crucial

Suite à l'annonce, le 22 janvier dernier, de la mise en œuvre prochaine d'une politique d'assouplissement quantitatif, la Banque centrale européenne a lancé le 9 mars son programme de rachat de dettes souveraines, ce qui a encore accentué la pression sur le marché des changes. Au 10 mars, l'euro équivaut à 1,0738 \$, sa plus basse valeur depuis près de douze ans (avril 2003). C'est là un élément majeur de la compétitivité des céréales européennes. La faiblesse des coûts de transport maritime (BDI à 568 points au 10 mars, en léger rebond après avoir atteint son minimum historique courant février 2015) et le retrait de la Russie du marché mondial du blé renforcent également l'attractivité de l'origine communautaire.

La demande mondiale adressée au blé tendre et à l'orge au départ de l'UE reste donc très importante. Au cours du mois de février, sur une période allant du 03/02 au 03/03, la quantité de certificats à l'exportation de blé tendre délivrés par la Commission européenne a atteint 4,6 Mt, portant le cumul après 36 semaines de campagne à 21,3 Mt, un record. En orge, les prises de certificats à l'exportation s'élèvent à 6,4 Mt (contre 5 Mt en 2013/14 à la même période), un record également.

### Taux de change euro/dollar au cours des 12 derniers mois (1 € = ... \$)



Source : BCE au 11/03/15

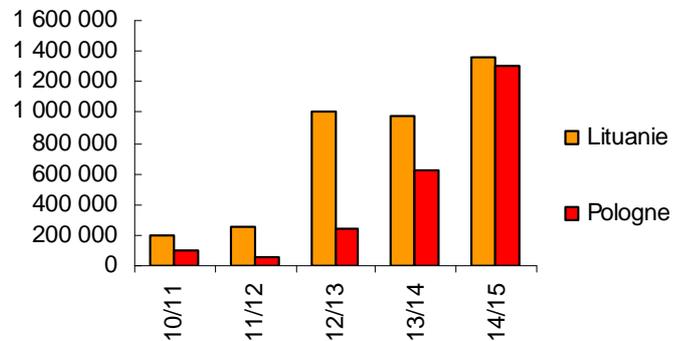
### Point sur les exportations à six mois

Il ressort des statistiques communautaires disponibles sur six mois de campagne (juillet-décembre) que les exportations de blé tendre au départ de l'Union européenne vers les pays tiers sont en hausse de 6 % par rapport à l'an passé sur période équivalente (14,9 Mt contre 14,2 Mt en 2013/14). Les exportations françaises sont en baisse, en valeur absolue comme en pourcentage dans le total communautaire : 5,3 Mt soit 37 % en 2013/14, 4,4 Mt soit 30 % pour la campagne actuelle. La France reste cependant le principal exportateur de blé de l'UE vers pays tiers. La Roumanie, avec 2,9 Mt, est proche de la performance de l'an dernier (3,1 Mt). L'Allemagne, 3<sup>ème</sup> exportateur à six mois de campagne avec 2,6 Mt de blé tendre, est stable en volume ainsi qu'en pourcentage (17 %).

Une des caractéristiques de cette campagne est la montée en puissance de nouveaux États membres exportateurs de blé tendre vers pays tiers, à savoir les pays du nord communautaire. La Lituanie a ainsi expédié 1,4 Mt de blé

tendre vers pays tiers sur les six premiers mois de la campagne, contre un peu moins de 1 Mt l'an passé à la même période. La Pologne, avec 1,3 Mt, double ses volumes. Cette évolution permet à l'Union européenne dans son ensemble d'être présente sur différents segments de marché, dans les pays du bassin méditerranéen et du Proche et Moyen-Orient.

### Évolution des exportations de blé tendre de la LT et PO sur les 6 premiers mois de la campagne (juillet/décembre)



Source : Eurostat.

L'Algérie (2,4 Mt exportés sur les 6 premiers mois de la campagne) constitue le principal marché à l'exportation des céréales européennes, mais le poids de l'origine française diminue, au profit de l'Allemagne (447 kt) mais aussi de la Pologne (243 kt), du Royaume-Uni (206 kt) et de la Suède (188 kt). Le blé communautaire à destination de l'Égypte, deuxième marché du blé européen, provient principalement, sur les six premiers mois de la campagne, de Roumanie (1 Mt) et de France (776 kt ; cf. partie France pour le suivi des achats du GASC). L'Allemagne et la Lituanie font jeu égal sur l'Iran, tandis que la Pologne réalise près de 50 % des livraisons européenne de blé tendre vers l'Arabie Saoudite.

### Perspectives 2015/16

D'après le dernier rapport Mars/JRC pour la Commission européenne en date du 23 février, les cultures d'hiver se développent normalement sur une large partie de l'Europe et sortent de l'hiver sans dégâts significatifs dus au gel. La Commission européenne a publié début mars ses premiers bilans 2015/16. En blé, la production s'établirait à 141,5 Mt, en baisse de 5 %, partiellement compensée par un stock de report de 13,3 Mt (+47 %). Les utilisations intérieures sont en retrait de 3 %, via les incorporations en alimentation animale. Les exportations sont prévues à 27,1 Mt, en recul de 13 % par rapport au record prévu de 31 Mt en 2014/15. Sur cette base, le stock de fin de campagne (18,7 Mt) augmenterait à nouveau, de 40 %.

### Estimation de production de l'UE pour 2015/16

(1000 t)	2014	2015	Evol. 14/15
Blé tendre	149 369	142 644	-5%
Blé dur	7 788	7 964	+2%
Seigle	8 908	8 566	-4%
Orges	60 552	59 151	-2%
Avoine	7 914	8 135	+3%
Maïs (grain)	76 302	68 301	-10%
Sorgho	906	715	-21%
Triticales	13 173	11 837	-10%
Autres	4 882	4 683	-4%
<b>TOTAL</b>	<b>329 794</b>	<b>311 997</b>	<b>-5%</b>

Source : Commission européenne

En maïs, la production est évaluée à la baisse, à 68 Mt, suite au record de 2014/15 à 76 Mt. L'hypothèse d'importation est actuellement à 8,5 Mt contre 7 Mt en 2014/15. L'incorporation de maïs en alimentation animale augmenterait de 6 %, à 62,8 Mt, et les exportations diminueraient à 2,6 Mt (3 Mt prévues en 2014/15). Le stock final, en baisse de 24 %, reviendrait au niveau de 2013/14, à 15,6 Mt.

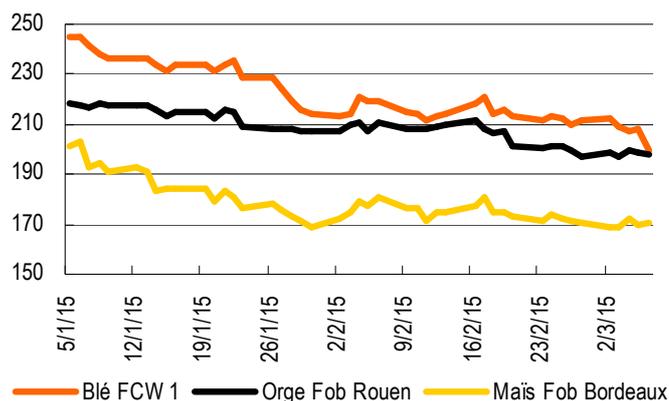
En orge, la récolte est prévue en retrait de 2 % (58,6 Mt) et les utilisations en alimentation animale en hausse (+ 2 %). Les exportations seraient seulement en léger retrait par rapport au record prévu pour 2014/15 (8,5 Mt contre 9 Mt). La campagne 2015/16 se terminerait sur une hausse des stocks de 0,8 Mt.

## France

### Évolution des prix toujours à la baisse

La sortie de l'hiver est marquée par la baisse des prix du fait de l'abondance des disponibilités issues de la récolte 2014 mais aussi de conditions climatiques favorables au développement des cultures d'hiver et au début des semis de printemps. Après le rebond observé à la mi-février, les cours continuent donc de se replier. Cette évolution, conjuguée à la baisse sensible de l'euro (plus bas niveau depuis septembre 2003), conduit à un recul des prix du blé meunier FOB Rouen de plus de 20 \$/t depuis le 17 février. L'orge et le maïs résistent mieux et affichent des prix en régression de l'ordre de 10 \$/t.

### Évolution des prix à l'exportation en \$/t



Source: FranceAgriMer

### Le point sur les exportations

Les expéditions de blé tendre à destination des pays tiers dépassent 6,7 Mt en cumul à fin février, contre 8,2 Mt l'année dernière (- 18 %) et 6,9 Mt en 2012/13 à la même époque (-3 %). Si le mois de janvier a vu le rythme des chargements diminuer par rapport à décembre, le mois qui a suivi s'inscrit comme le meilleur mois de février jamais réalisé en termes d'embarquements, avec plus de 1,4 Mt de blé exportées. Le retrait de la Russie, qui a mis en œuvre une taxe à l'exportation du blé au 1<sup>er</sup> février, accentue encore l'intérêt des acheteurs internationaux pour l'origine française, caractérisée par un disponible important et une compétitivité accrue par la faiblesse de la devise.

À fin février, les exportations vers l'Algérie (premier débouché des blés français à destination des pays tiers) sont en diminution de 44 %, avec un peu moins de 2 Mt contre près de 3,6 Mt l'an passé à la même date. Sur l'ensemble du Maghreb, les exportations reculent de 45 % d'une campagne sur l'autre et s'élèvent, après 8 mois de campagne, à seulement 2,6 Mt.

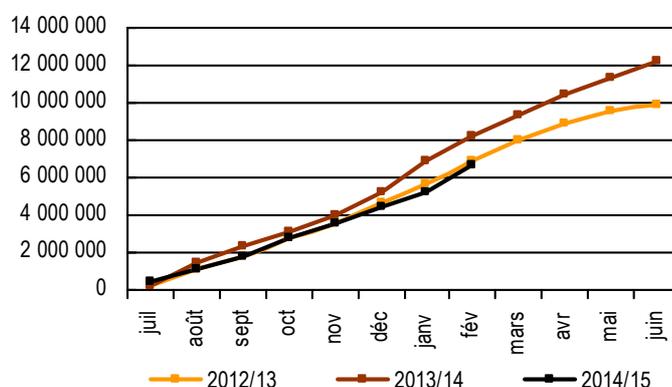
En revanche, à destination de l'Égypte, l'origine française est plébiscitée par le GASC depuis le début de la campagne. La France a ainsi embarqué près de 0,8 Mt de plus cette année que lors de la campagne précédente à fin février (0,7 Mt en 2013/14) et constitue le premier fournisseur du GASC, devant la Roumanie, avec (au moment où nous écrivons) près de 1,9 Mt de blé vendu (contre un peu moins de 1,3 Mt pour l'origine roumaine).

Vers les pays d'Afrique sub-saharienne, le bilan à mi-campagne est très comparable à celui de l'an dernier : 1,5 Mt de blé ont été chargées (- 1 % par rapport à 2013/14).

Pour les autres grandes destinations du blé français, le bilan de ces huit premiers mois de campagne est en-deçà des volumes enregistrés l'an dernier : 0,2 Mt (- 21 %) vers Cuba comme vers le Yémen.

La baisse des prix a permis de vendre du blé français aux fabricants asiatiques d'aliments du bétail et de constater ainsi des chargements vers des destinations inhabituelles (Bangladesh, Corée du sud, Thaïlande) et ce, pour plus de 0,3 Mt. Néanmoins, la faiblesse des prix du maïs sur le marché mondial constitue une limite de taille au marché asiatique du blé fourrager.

### Cumul des embarquements de blé tendre dans les ports français (en tonnes)



Source : Douanes, Infograin, Reuter's

Les exportations d'orge à destination des pays tiers sont toujours particulièrement dynamiques. Près de 2,1 Mt ont été chargées pendant les huit premiers mois de la campagne, contre 1,5 Mt de juillet 2013 à février 2014 (+ 40 %). Les expéditions vers le Maghreb représentent 19 % des ventes d'orges françaises vers les pays tiers (soit le même pourcentage que l'année dernière à la même période). Si l'Arabie Saoudite, premier acheteur mondial d'orge, n'a importé que 80 000 tonnes d'orges françaises à fin février 2015 (contre 0,7 Mt l'année dernière à la même époque), la Chine, en revanche, représente 72 % du total exporté. Ce pays est, traditionnellement, le principal débouché des orges de brasserie françaises vers les pays tiers, mais la France profite aussi cette campagne de la hausse des importations chinoises d'orge fourragère. Loin de s'essouffler, la demande chinoise se maintient en ce début de mois de mars : à la date du 9 mars, près de 0,1 Mt ont ainsi été chargées à destination de ce pays et plus de 0,1 Mt sont en attente d'expédition. Qui plus est, on parle déjà d'un intérêt chinois qui se prolongerait sur la campagne prochaine.



La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.  
 Rédaction : T. Champagnol - thibaut.champagnol@franceagrimer.fr / C. Babarit - christophe.babarit@franceagrimer.fr / N. Boussac - nicole.boussac@franceagrimer.fr / Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Contact presse : L. Gibert tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr / V. Nicolet tél : 01 73 30 22 54 - virginie.nicolet@franceagrimer.fr /  
 Copyright 2014 : N° ISSN 2115-3000. Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer.  
 L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils